CONSEIL D'ÉTAT
section de législation

Deuxième chambre des vacations

La demande d'avis introduite le 16 juin 2023 par la Ministre de l'Éducation de la Communauté française, sur un avant-projet de décret du Gouvernement de la Communauté française 'arrêtant la liste des fonctions en pénurie par zone pour l'année scolaire 2023-2024 en distinguant les fonctions en pénurie sévère', portant le numéro 73.871/2/V du rôle de la section de législation du Conseil d'État, a été rayée du rôle le 2 août 2023, conformément à l'article 84, § 4, alinéa 2, des lois 'sur le Conseil d'État', coordonnées le 12 janvier 1973.

‡LW-BGGXPDDEF-HDIHBVT‡